



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0490

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 17ème édition du Forum des interconnectés à Lyon au mois de mars 2021 et pour son programme d'action 2021 relatif à la promotion du numérique

service : Délégation Développement responsable - Direction valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debú, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieu, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Conseil du 15 mars 2021**Délibération n° 2021-0490**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 17ème édition du Forum des interconnectés à Lyon au mois de mars 2021 et pour son programme d'action 2021 relatif à la promotion du numérique**

service : Délégation Développement responsable - Direction valorisation territoriale et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Réseau des territoires innovants est une association qui a pour objectif de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales.

L'association Réseau des territoires innovants organise chaque année l'intercoTOUR constitué de 9 événements régionaux, ainsi que le programme Territoir'prod d'accompagnement et de formation des collectivités au niveau national.

Elle porte la voix des territoires dans les instances de concertation de l'État sur les grands enjeux de transformation du numérique et anime la commission numérique commune des élus de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et de France urbaine.

Elle organise également le principal rendez-vous national annuel concernant les enjeux de la transformation numérique et des territoires : le Forum des Interconnectés qui rassemble chaque année 900 participants de toute la France à Lyon depuis sa création.

Cette manifestation s'adresse aux collectivités locales et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pays, parcs et syndicats mixtes). Ouverte aux élus comme aux agents des collectivités et aux entreprises expertes du domaine, elle leur permet d'échanger sur leurs pratiques, de découvrir de nouveaux outils et d'enrichir leurs réflexions stratégiques.

Le Forum s'articule autour de conférences thématiques, de démonstrations technologiques et de retours d'expériences permettant d'attirer un visitorat qualifié (900 visiteurs en moyenne à chacune de ses éditions).

L'association sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de son événement annuel, le Forum des Interconnectés, ainsi que pour son programme d'actions en 2021.

I - Objectifs

Véritable accélérateur de développement pour les territoires, le numérique est porteur de nouveaux modes de vie et d'échanges qui devraient modifier profondément et durablement les sociétés humaines. Ainsi, les réponses aux grandes problématiques des institutions locales, régionales ou nationales s'appuient dans une large mesure sur le numérique.

En conséquence, la Communauté urbaine de Lyon à laquelle a succédé la Métropole soutient depuis 2004, dans le cadre de sa politique de développement numérique, l'événement des Interconnectés qui se tient chaque année sur son territoire.

À travers ce soutien, elle exprime la volonté de favoriser la diffusion des usages innovants du numérique, l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de technologies fiables et innovantes, et d'apporter l'éclairage d'experts nationaux et internationaux aux territoires qui souhaitent mettre en œuvre des projets.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre des années 2019-2020 et bilan

Par délibération n° 2019-3853 du Conseil du 4 novembre 2019, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du 16^{ème} Forum des Interconnectés.

Initialement prévu les 12 et 13 décembre 2019, l'évènement a été reporté les 12 et 13 février 2020 à l'Hôtel de Ville de Lyon. Le report du Forum des Interconnectés a fait suite aux mouvements de grève et des gilets jaunes. Le programme qui s'inscrivait dans la suite du Manifeste e-inclusion s'est articulé autour de 5 conférences et plus de 22 ateliers permettant des partages d'expériences et des échanges de bonnes pratiques ainsi que des rencontres directes sur l'espace d'exposition. Une soirée de remise des labels territoires innovants s'est tenue le 12 février 2020.

Le Forum a atteint les objectifs fixés en termes d'audience.

III - Programme d'actions pour 2021 et plan de financement prévisionnel

1° - Le programme de formation Territoir'Prod

L'association renforce son appui opérationnel aux collectivités afin de faciliter et accélérer le déploiement des transformations dans les territoires.

Ainsi, le programme 2021 est conçu comme un accompagnement à l'action via des formations dispensées à travers des groupes thématiques par des experts et référents des domaines concernés. L'objectif est de permettre à chaque participant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la réalisation de ses projets. Territoir'Prod est un programme d'accompagnement collectif et évolutif réunissant des collectivités qui partagent une même problématique projet.

Pour chaque sujet, le programme Territoir'Prod propose :

- des rendez-vous réguliers de travail collectif,
- des séances de co-coaching et la constitution d'outils (guide pratique, fiches action, méthodologiques ou stratégiques),
- un suivi par des interlocuteurs privilégiés spécialistes du domaine,
- une plateforme de veille, d'échanges et de partage de ressources (décrets, projets, etc).

Les programmes Territoir'Prod qui seront proposés concernent les sujets suivants :

- dites-le nous une fois des territoires,
- engager sa stratégie data territoriale,
- construire sa stratégie d'inclusion numérique,
- numérique responsable et ville durable,
- accompagner la transformation des métiers.

2° - Les publications

Le réseau des Interconnectés va développer différents supports d'information à destination des élus et des exécutifs locaux afin d'outiller les collectivités dès le démarrage des nouveaux mandats locaux :

- des essentiels permettant d'aborder un sujet à travers ses principaux aspects et en donnant les clés principales,
- des outils pratiques : en 2021 le réseau travaillera notamment à la rédaction d'une feuille de route numérique cadre intégrant les enjeux d'e-inclusion et de numérique responsable.

3° - Le Forum des Interconnectés - édition 2021

L'édition 2021 est prévue les 17 et 18 mars 2021 de manière dématérialisée.

L'objectif du Forum est de porter la parole stratégique et politique des territoires sur les grands enjeux de transformation numérique au plan national. Les représentants de l'État ainsi que le secrétariat d'État au numérique et les ministères concernés seront conviés à cette occasion.

À l'image d'une convention nationale de concertation sur ces enjeux, le Forum 2021 repense ses formats pour permettre aux travaux d'aboutir à l'adoption d'un manifeste portant les ambitions des collectivités en matière de numérique. Pour alimenter ces travaux, différents ateliers seront organisés le premier jour afin de nourrir les réflexions de l'expérience acquise par des territoires, des experts, scientifiques et industriels ou jeunes

pousses innovantes référents dans les domaines traités. La conférence plénière de clôture du 2^e jour sera l'occasion de présenter le travail réalisé et les motions adoptées et aux élus d'exprimer leurs visions. Le document final sera remis au secrétaire d'État au numérique, Cedric O, en présence de la presse.

L'évènement permet également d'identifier les experts, des bonnes pratiques et d'apporter des éléments concrets à l'appui des agents sur les sujets clés sous la forme :

- de réalisation de master class,
- de la présentation des projets lauréats du label territoire innovant 2021,
- de la présentation des start-up lauréates du concours Start-up Interconnectées 2021,
- d'un espace de présentation et mise en relation avec les entreprises expertes.

IV - Budget prévisionnel Réseau des territoires innovants - Interconnectés - 2021

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
charges fixes, animation réseaux des territoires innovants	184 500	Métropole	26 500
Forum Interconnectés virtuel : 17 et 18 mars 2021 - frais externes : plateforme Web et captation vidéo, intervenants et prestataires, communication et presse	26 500	partenaires et sponsors	148 000
Forum Interconnectés présentiel : juin 2021 - frais externes : réception, location d'espace, entretien, communication et prestataires	43 500		
IntercoTOUR - frais externes (communication, web TV/frais de déplacement)	26 000	financement collectivités et fondateurs	128 000
Territoir'prod - frais externes (intervenants externes/logistique et déplacement/plateforme)	22 000		
Total	302 500	Total	302 500

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du Forum des Interconnectés qui se déroulera à Lyon les 17 et 18 mars 2021 et de son programme d'actions pour la promotion des usages du numérique sur l'année 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du Forum des Interconnectés qui se déroulera à Lyon les 17 et 18 mars 2021 et de son programme d'actions 2021 de promotion des usages du numérique,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Réseau des territoires innovants définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 26 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P02O2797.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.